

moquette



Fillnet ms

Fiche technique

Shampooing moquette. Mousse sèche.

Shampooing moquette moussant pour une utilisation à la monobrosse.

Nettoie en profondeur les tapis et moquettes à base de fibres naturelles ou synthétiques.

Contient des agents tensioactifs et une résine spécifique.

Ces agents forment une mousse compacte qui capture les salissures adhérentes et les fait migrer vers la surface. Après séchage, les résidus seront éliminés par aspiration.

Possède des propriétés antistatiques. Laisse une odeur agréable et durable de pomme verte après le nettoyage.

Mode d'emploi

Dosage : 3 à 5 % (eau tiède)

Passer la monobrosse sur la moquette en prenant soin d'insister sur les tâches.

Laisser sécher puis aspirer.

Une concentration plus importante ou une pré-imprégnation par pulvérisation (dilution 10%) peut s'avérer nécessaire selon l'encrassement de la moquette

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L

Données techniques

- Aspect : liquide laiteux

- pH : 8 - 9

- Densité : 1,02 - 1,04

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Faire un essai préalable de tenue de coloris.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'environnement (Eco'Reflex Nature)

Présente un profil environnemental très favorable.

Contient des composants respectueux de l'environnement.

Ne présente pas d'étiquetage environnemental.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).

Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208). Sans VLER française.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

08-07-2022

Ind. 13 ■

